



## Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) Inc.

2065, rue Parthenais, bureau 387  
Montréal (Québec)  
H2K 3T1

Téléphone : (514) 281-5012  
Télécopieur : (514) 281-8219  
<http://www.asted.org>

Page couverture et mise en page : Denis Montpetit

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2009

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-923563-25-1

*Imprimé au Canada*  
Tous droits réservés : ASTED Inc.

L'ASTED bénéficie d'une subvention du ministère de la Culture,  
des Communications et de la Condition féminine du Québec.

## Table des matières

La mission .....	4
Structure administrative de l'ASTED.....	5
Comités permanents.....	5
Sections .....	6
Groupes d'intérêt et délégations .....	7
Rapport de la présidente.....	10
Rapport du directeur général .....	12
Rapport d'activités des comités.....	16
Comité des publications .....	16
Comité du bulletin <i>Nouvelles de l'ASTED</i> .....	17
Comité de rédaction, <i>Documentation et bibliothèques</i> .....	18
Comité sur le droit d'auteur.....	19
Fonds de recherche Hubert-Perron .....	20
Prix Alvine-Bélisle.....	20
Rapport d'activités des sections .....	21
Section santé de l'ASTED .....	21
Rapport d'activités des délégations.....	21
Table inter-associative des milieux documentaires et archivistiques du Québec (TAMDAQ) .....	22
Comité canadien de catalogage (CCC).....	24
Comité canadien du MARC.....	25
Comité consultatif sur le Tarif des livres de bibliothèque .....	26
Section santé au Comité de l'information en sciences de la santé de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) .....	26
Commission canadienne sur le droit de prêt public.....	27
Coalition en faveur des bibliothèques scolaires .....	28
Comité consultatif des bibliothèques du Programme des services de dépôt du Gouvernement du Canada. ....	30
Rapport de la trésorière.....	32

## LA MISSION

L'ASTED est une association professionnelle nationale culturelle et scientifique sans but lucratif, incorporée le 1er novembre 1973. Elle est dédiée à l'avancement des sciences et des techniques de la documentation par la mise en commun de l'expertise de ses membres, ses publications, ses activités de toutes sortes, ses services et les liens qu'elle maintient autant avec des organismes du milieu de la documentation et de l'information qu'avec la société en général.

Par ses activités, l'ASTED joue un rôle majeur dans la société québécoise car ses principales préoccupations sont axées sur le développement des bibliothèques et des services documentaires et d'information de qualité et les mieux adaptés aux besoins de leurs diverses clientèles.

L'ASTED a pour buts de :

- promouvoir l'excellence des services et du personnel des bibliothèques, des centres de documentation et des centres d'information ;
- inspirer la législation et promouvoir les intérêts respectifs des bibliothèques, des centres de documentation, des centres d'information et de leurs usagers auprès des gouvernements concernés ;
- exercer, au sein de la francophonie nord-américaine, un rôle prépondérant en bibliothéconomie ainsi que dans les sciences de la documentation et de l'information.

L'ASTED est le seul organisme québécois regroupant des membres de l'ensemble du milieu de l'information documentaire. Elle compte deux catégories de membres : des membres collectifs (ou institutionnels) et des membres individuels. L'ensemble de ces membres représente le plus large éventail des professionnels engagés dans le milieu des services d'information documentaire : administrateurs, bibliothécaires, techniciens en documentation, documentalistes, libraires, étudiants et autres.

En termes de représentation régionale, l'ASTED regroupe des membres venant de toutes les régions du Québec, et provenant également de plusieurs provinces canadiennes. Les revenus qu'elle génère de façon traditionnelle proviennent des cotisations des membres individuels et collectifs, de la vente de publications, des inscriptions aux activités de perfectionnement et au congrès annuel.

L'ASTED représente un groupe bien structuré, reconnu et fort qui permet à ses membres de :

- faire partie d'un forum afin d'échanger des idées et des expériences vécues avec des collègues ;
- s'informer des tendances documentaires qui affectent le présent et le futur de leur bibliothèque ou centre de documentation ;
- être à la fine pointe des innovations dans le domaine de la documentation et de l'information ;
- joindre le plus grand réseau québécois et canadien des spécialistes de la documentation qui cherchent constamment des moyens pour faire progresser le milieu documentaire.

C'est aussi un partenaire pour tous ceux et celles qui travaillent dans les bibliothèques, les centres de documentation, les médiathèques, les librairies et à la diffusion de la documentation en général en vue de promouvoir la documentation et les services documentaires.

Les membres ont le droit de voter pour élire les membres du Conseil d'administration. Ils peuvent aussi adhérer à un ou plusieurs des groupes d'intérêt ou sections spécialisés suivants :

- bibliothèques de collègues, bibliothèques scolaires,
- bibliothèques de recherche et spécialisées,
- bibliothèques spécialisées dans le domaine de la santé, bibliothèques publiques.

## STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE L'ASTED

### Conseil d'administration

**Présidente** : Sylvie Thibault\*

**Vice-président** : Réjean Savard\*

**Secrétaire** : Daniel Godon\*

**Trésorière** : Marielle Yami\*

**Président sortant** : Philippe Sauvageau\*

#### Administrateurs :

Céline Arseneault

Daniel Boivin

Susanne Brillant

Olivier Charbonneau

Suzie Charbonneau

Isabelle Laplante

### Personnel du secrétariat

**Directeur général** : Francis Farley-Chevrier

**Chargé de projets** : Ghislain Plante

**Comptabilité** : Pierre DiBlasio

**Secrétaire** : Nadia Riffi

- Ces personnes sont également membres du Conseil de direction.

## COMITÉS PERMANENTS

### Comité des règlements et règles administratives et Comité des résolutions

Denis Boisvert

Bibliothèque – Université du Québec à Rimouski

Téléphone : (819) 723-1986

Courriel : denis.boisvert@uqar.ca

### Comité des résolutions

Denis Boisvert, président

Céline Arseneault

Isabelle Laplante

### Comité de mises en candidature

Madame Céline Gendron

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Téléphone : (514) 873-1101, poste 3516

Courriel : celine.gendron@banq.qc.ca

### Comité des élections

Monsieur Gilles Deschatelets

Courriel : gilles.deschatelets@videotron.ca

### Comité de perfectionnement

Madame Louise Grondines

**Comité de rédaction de *Documentation et bibliothèques***

Madame Michèle Hudon  
 Université de Montréal - EBSI  
 Téléphone : (514) 343-6046  
 Courriel : michele.hudon@umontreal.ca

**Comité des *Nouvelles de l'ASTED***

Monsieur Jean-Marc Alain  
 Téléphone : (450) 517-5548  
 Courriel : jeanmarcalain@gmail.com

**Comité des publications**

Monsieur Daniel Boivin  
 OCLC Canada  
 Téléphone : (450) 656-8955  
 Courriel : boivind@oclc.org

**Comité des relations internationales**

Directeur général de l'ASTED  
 Téléphone : (514) 281-5012  
 Télécopieur : (514) 281-8219  
 Courriel : ffc@asted.org

**Comité du droit d'auteur**

Monsieur Olivier Charbonneau  
 Courriel : o.charbonneau@concordia.ca

**Comité du Fonds de recherche et de développement Hubert-Perron**

Monsieur Gilles Deschatelets  
 Courriel : gilles.deschatelets@videotron.ca  
 &  
 Monsieur Richard Greene  
 Courriel : richard\_greene@sympatico.ca

**Comité du Prix Alvine-Bélisle**

Monsieur Félix Guénette  
 Courriel : felixguenette@yahoo.com

**SECTIONS****Section des bibliothèques de la santé**

(Vacant)

**Section des bibliothèques publiques**

Monsieur Jean Payeur  
 L'Institut Canadien de Québec  
 Téléphone : (418) 529-0924 # 200  
 Télécopieur : (418) 529-1588  
 Courriel : jpayeur@icqbdq.qc.ca

**Section des bibliothèques scolaires**

(Vacant)

## GROUPES D'INTÉRÊT ET DÉLÉGATIONS

### Commercialisation et publicité

Directeur général de l'ASTED  
 Téléphone : (514) 281-5012  
 Télécopieur : (514) 281-8219  
 Courriel : info@asted.org

### Édition électronique de *Documentation et Bibliothèques*

Madame Michèle Hudon  
 Université de Montréal - EBSI  
 Téléphone : (514) 343-6046  
 Courriel : michele.hudon@umontreal.ca

### Groupe d'étudiants EBSI

Madame Michèle Hudon  
 Université de Montréal - EBSI  
 Téléphone : (514) 343-6046  
 Télécopieur : (514) 343-5753  
 Courriel : michele.hudon@umontreal.ca

### Groupe d'étudiants McGill

Madame France Bouthillier  
 Université McGill  
 Téléphone : (514) 398-4202 # 3362  
 Télécopieur : (514) 398-7193  
 Courriel : france.bouthillier@mcgill.ca

### Comité canadien de catalogage (BAC)

Monsieur Alain Bélair  
 Services documentaires multimédia (SDM)  
 Courriel : alain.belair@sdm.qc.ca

### Comité canadien du MARC

Monsieur Gregory Whitney  
 École polytechnique de Montréal / Bibliothèque  
 Téléphone : (514) 340-4711 # 4993  
 Courriel : greg.whitney@courriel.polymtl.ca  
 &

Monsieur Gaston Fournier  
 Service de la bibliothèque  
 École de technologie supérieure / Université du Québec  
 Téléphone : (514) 396-8800 # 7526  
 Télécopieur : (514) 396-8633  
 Courriel : gaston.fournier@etsmtl.ca

### Comité consultatif de l'ICIST

Madame Carole Brault  
 Centre de documentation, Centre de recherche du CHUL  
 Centre hospitalier universitaire de Québec)  
 Courriel : carole.brault@crchul.ulaval.ca

**IFLA**

Directeur général de l'ASTED  
 Téléphone : (514) 281-5012  
 Télécopieur : (514) 281-8219  
 Courriel : info@asted.org

**Comité des ressources humaines du secteur culturel sur les besoins en formation du personnel de bibliothèques**

Madame Hélène Carrier  
 Université d'Ottawa  
 Bibliothèque Morisset  
 Téléphone : (613) 562-5690  
 Courriel : hcarrier@uottawa.ca

**Groupe de travail des responsables des bibliothèques en sciences de la santé (CRÉPUQ)**

Madame Marthe Brideau  
 Université de Sherbrooke  
 Bibliothèque des sciences de la santé  
 Téléphone : (819) 564-5297  
 Télécopieur : (819) 820-6810  
 Courriel : marthe.brideau@usherbrooke.ca

**Groupe de travail du Réseau national des bibliothèques pour la santé (National Network of Libraries for Health : RNBS/NNLH)**

Madame Virginie Jamet  
 Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux  
 Téléphone : (514) 282-4224  
 Télécopieur : (514) 842-5910  
 Courriel : vjamet@ssss.gouv.qc.ca

**Comité consultatif du Programme de service de dépôt des publications gouvernementales**

Madame Louise Carpentier  
 Université Concordia  
 Téléphone : (514) 848-7709  
 Télécopieur : (514) 848-2801  
 Courriel : carpent@vax2.concordia.ca  
 &

Madame Sylvie Nadeau  
 Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick  
 Téléphone : (506) 453-7141  
 Télécopieur : (506) 444-4064  
 Courriel : sylvie.nadeau@gnb.ca

**Comité consultatif sur le Tarif des livres de bibliothèques**

Madame Jacqueline Labelle  
 Réseau BIBLIO de la Montérégie  
 Téléphone : (450) 444-5433  
 Télécopieur : (450) 659-3364  
 jlabelle@reseaubibliomonteregie.qc.ca

**Comité consultatif du Programme des statistiques nationales de base sur les bibliothèques canadiennes**

Madame Danielle Chagnon  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Téléphone : (514) 873-1100 # 3139  
Télécopieur : (514) 873-7299  
Courriel : danielle.chagnon@banq.qc.ca

**Comité directeur sur une stratégie nationale sur l'information numérique**

Madame Hélène Carrier  
Bibliothèque Morisset/ Université d'Ottawa  
Téléphone : (613) 562-5690  
Courriel : hcarrier@uottawa.ca

**Commission canadienne du droit de prêt public**

Monsieur Olivier Charbonneau  
Courriel : o.charbonneau@concordia.ca

**Coalition en faveur des bibliothèques scolaires**

(Vacant)

**Table inter-associative des milieux documentaires et archivistiques du Québec (TAMDAQ)**

Monsieur Denis Boisvert  
Université du Québec à Rimouski  
Téléphone : (418) 723-1986 #1405  
Télécopieur : (418) 724-1621  
Courriel : denis\_boisvert@uqar.qc.ca

## Rapport de la présidente

Chers collègues,

Avec la tenue du congrès de l'IFLA à Québec et d'importants changements au secrétariat, il y avait lieu de croire qu'une année plus tranquille pour l'ASTED aurait été dans l'ordre des choses. Au contraire, l'année dernière se sera traduite en défis et en nouveautés qui ont coloré l'année 2009 d'une façon particulière et stimulante.

Parmi les dossiers qui ont mobilisé les énergies de notre association, mentionnons l'organisation du Premier Congrès des milieux documentaires, la poursuite du débat sur le droit d'auteur, le raffinement de nos outils de communication et de nos relations avec nos divers partenaires.

À la suite du très réussi colloque conjoint ASTED/CBPO « Bien placées pour le savoir » tenu en mai 2008, le rapprochement inter-associatif a franchi une nouvelle étape avec la création du Congrès des milieux documentaires, fruit de la collaboration de sept associations du milieu. Au moment de rédiger ces lignes, tout porte à croire que le succès sera au rendez-vous : félicitons les membres des comités organisateur et du programme, ainsi que les associations qu'ils représentent, pour leur esprit de collégialité et pour leur ouverture. J'espère qu'il ne s'agit ici que d'une première expérience et que celle-ci se répétera pour devenir le rendez-vous annuel de notre communauté.

Dans notre monde en constante évolution, l'explosion du numérique nous oblige à repenser notre offre de services et les modes d'accès aux contenus, ce qui ne peut manquer de faire intervenir la question du droit d'auteur. Soucieux de remplir leur mandat auprès du public mais aussi des ayants droit, il est important que les bibliothèques et autres services documentaires puissent travailler sous un régime de droit d'auteur adapté au nouveau contexte et qui leur donnera une flexibilité dont le public et les titulaires pourront profiter. En ce sens, l'ASTED a pris une part active au débat par l'entremise de son comité du droit d'auteur. Nous ne devons pas diminuer nos efforts dans ce dossier, car donner accès au savoir est au centre de notre activité et il importe que nous puissions nous acquitter de notre tâche de façon responsable certes, mais avec la latitude nécessaire.

Une association est d'abord et avant tout la somme de ses membres, ce qui implique qu'elle entretient des liens constants avec ceux-ci ainsi qu'avec les acteurs extérieurs. L'ASTED continue de travailler à établir les meilleurs canaux de communication possibles avec ses membres. Notre site portail continue d'évoluer et deviendra avec le temps une plaque tournante de notre communauté de même qu'un outil essentiel pour rejoindre nos membres sur une base plus personnelle.

Mais une association est également une entité évoluant au sein d'un environnement où gravitent divers acteurs avec lesquels il importe de nouer des relations au bénéfice de notre communauté. Je suis heureuse à cet égard de dire qu'au cours de la dernière année, l'ASTED a développé ou consolidé ses relations avec de nombreux partenaires tels que les associations membres de la TAMDAQ, la Canadian Library Association, l'Ontario Library Association, l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux, sans oublier Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada. Je crois que c'est en cultivant des relations fructueuses avec nos partenaires que nous serons en mesure d'assurer à notre milieu un développement qui profitera non seulement aux professionnels et aux institutions documentaires, mais aussi aux clientèles que nous desservons.

En terminant, je souhaite remercier mes collègues qui ont siégé cette sur le Conseil d'administration, plus particulièrement Isabelle Laplante, Marielle Yami et Céline Arsenault dont les mandats viennent à échéance et qui ont consacré beaucoup de leur temps à notre association. Je tiens également à remercier tous les membres qui, en participant à l'un ou l'autre de nos comités, ont contribué à l'atteinte des buts de l'ASTED. Enfin, je remercie l'équipe du secrétariat de l'ASTED pour son soutien à nos activités.

La présidente 2008-2009,  
Sylvie Thibault

## Rapport du directeur général

Après une année haute en couleur, c'est avec bonheur que l'ASTED a pu s'atteler à de nouvelles tâches et relever de nouveaux défis qui viennent accentuer la contribution des milieux documentaires à notre société. Les activités dans lesquelles notre association s'est engagée témoignent certes de la vitalité de notre milieu, mais aussi de la nécessité de suivre son évolution de telle sorte que celui-ci demeure tourné vers l'avenir.

### Nouveaux locaux

Au lendemain de la dernière assemblée générale de l'ASTED, le secrétariat a été à pied d'œuvre pour préparer son déménagement, le premier en près de quinze ans. Les locaux de l'avenue du Parc avaient au fil des ans donné de plus en plus de maux de tête au personnel et il en allait du bien-être de tous de chercher de nouveaux bureaux.

Aussi, depuis le 2 février, l'ASTED occupe un espace dans l'ancienne usine Grover, rue Parthenais, un immeuble qui compte parmi ses locataires divers organismes culturels et communautaires; l'ASTED se trouve donc en fort bonne compagnie et l'occasion était belle de remplacer une partie du mobilier et de profiter de la flexibilité qu'un espace loft pouvait offrir en termes d'aménagement. De plus, pour les années à venir, l'ASTED réalisera de bonnes économies sur ses frais d'occupation.

### Congrès des milieux documentaires

Lorsque la 36<sup>e</sup> assemblée générale de l'ASTED se réunira et examinera le présent rapport, les membres seront en mesure de constater l'aboutissement d'un projet qui a démarré l'été dernier et qui a mobilisé l'énergie et l'enthousiasme de membres de sept associations du milieu documentaire, une première du genre : le Premier Congrès des milieux documentaires du Québec.

Cet événement a dès le départ suscité un grand intérêt. Un comité organisateur a été mis sur pied, de même qu'un comité de programme. La logistique a été assurée par le secrétariat de l'ASTED, qui a pu compter sur la très étroite collaboration de ses collègues de la CBPQ, des BPQ et des autres associations partenaires. Les travaux de préparation se sont déroulés dans un grand esprit de collégialité et les discussions ont toujours été très constructives.

Au moment de rédiger ces lignes, le volume d'inscriptions progressait à un bon rythme et l'appui des fournisseurs confirmait la nécessité d'une telle collaboration puisque seule une poignée de stands étaient encore disponibles. Par ailleurs, je ne saurais passer sous silence la généreuse contribution de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, notre Grand Partenaire.

La tenue d'un événement de cette nature témoigne de l'énergie et de la vitalité de notre communauté, à plus forte raison lorsqu'elle se rassemble et met en commun son expertise et sa passion pour le bénéfice de ses collègues, au-delà des affiliations et des appartenances. Félicitons les membres des comités et plus particulièrement Guylaine Beaudry qui s'est donnée sans compter pour la réussite de ce congrès.

## Éditions

Les Éditions ASTED ont pu compter sur des ajouts très pertinents à leur catalogue au cours de la dernière année. *Le Roman historique à travers les siècles*, d'Yvon Allard, deviendra sans nul doute une référence pour tous les mordus de ce genre littéraire. *Le Guide pratique pour l'élaboration d'un thésaurus documentaire*, de Michèle Hudon, sera quant à lui un outil précieux pour les indexeurs. *Le développement de l'intelligence informationnelle*, collectif sous la direction de Danielle Boisvert, contribuera de façon significative à la réflexion actuelle sur la formation documentaire. Enfin, les Éditions ASTED sont fières d'offrir aux membres de l'association, en édition hors commerce, une plaquette reprenant le texte de la conférence d'ouverture du Congrès de l'IFLA prononcée par Dany Laferrière; il s'agit d'un cadeau pour souligner l'appui des membres de l'ASTED à ce grand projet.

D'autres publications sont en préparation, notamment la version Web de la CDD, pour laquelle un comité éditorial permanent a été formé, composé de représentants de l'ASTED et des trois bibliothèques nationales partenaires du projet.

## Réseau de numérisation patrimoniale québécois

Fin janvier, les résultats d'une étude menée conjointement par Bibliothèque et Archives nationales du Québec et la Société des musées québécois ont été dévoilés, faisant état de l'importance de mener un effort concerté de numérisation du patrimoine (documents et artefacts). L'ASTED a déclaré son intérêt à prendre part aux activités d'un groupe de travail mandaté pour constituer un Réseau de numérisation patrimoniale québécois. Ce projet n'en est qu'à ses premiers pas, mais il est clair que son importance à long terme mérite notre implication et notre soutien.

## Site Internet

À l'occasion de l'adoption de notre nouveau logo, nous avons également remanié notre site portail afin qu'il reflète la nouvelle image corporative de l'association. Nous avons également apporté des changements qui en optimisent la performance.

De plus, cet automne, nous serons prêts à lancer une nouvelle phase du développement de notre site, soit l'implantation d'un module d'adhésion en ligne. En effet, à compter de cette année, les membres actuels et futurs de l'ASTED rempliront leur formulaire d'adhésion en ligne et pourront s'acquitter de leur cotisation soit par carte de crédit, soit sur facture. Cette nouvelle procédure nous permettra également de gérer plus efficacement la base de données des membres et d'améliorer nos communications avec ces derniers.

## Don des archives de l'ASTED

Le déménagement des locaux de l'ASTED fut également le moment de réfléchir au statut des archives de l'association, qui occupaient un espace non négligeable. À titre d'association représentative d'un secteur d'activité donné, l'ASTED dispose d'un fonds dont BANQ a manifesté l'intérêt de se porter acquéreur. Aussi, une convention de donation a été conclue et les archives ont été transférées à BANQ pour traitement. La convention précise que seuls les documents datant d'avant 1990 seront disponibles pour consultation.

## Réflexion à propos du membership

L'ASTED se distingue des autres associations en ceci qu'elle compte des membres individuels et collectifs et que ces derniers sont répartis en vertu d'une grille de cotisation complexe. Dans un contexte d'incertitude économique où le monde des bibliothèques est appelé à évoluer de diverses manières (retraites, nouvelles embauches, restructurations, etc.), il a été jugé utile de se pencher sur la façon dont les membres adhèrent à l'ASTED et sur le caractère représentatif de sa grille de cotisation.

Un comité du membership a été mis sur pied, formé de Sylvie Thibault, présidente, de Marielle Yami, trésorière, d'Émilie Paquin, étudiante en bibliothéconomie, et du directeur général. Ce comité a examiné la grille de cotisation des membres collectifs et a étudié l'adhésion des jeunes professionnels à l'ASTED. Ses recommandations ont porté sur l'élimination de quelques catégories de membres collectifs presque jamais sollicitées ainsi que sur l'offre de services aux étudiants et nouveaux diplômés en bibliothéconomie et en techniques de la documentation. Ces recommandations feront l'objet de résolutions proposées en assemblée générale.

## Normes des bibliothèques publiques

Au terme de la dernière assemblée générale, l'ASTED avait clairement été mandatée pour mener à bien le projet d'un ouvrage sur les normes des bibliothèques publiques. Le Conseil d'administration a confié à Hélène Roussel le soin de coordonner l'élaboration de cet ouvrage en collaboration avec une équipe de professionnels du milieu. Le comité des publications de l'ASTED suit le dossier de près et a également conclu un partenariat avec la direction des immobilisations du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour en assurer la production et la diffusion. La parution est prévue pour 2010.

## Droit d'auteur

Un dossier toujours présent et délicat demeure celui du droit d'auteur. Au projet de loi C-61 mort au feuillet l'automne dernier a succédé une démarche de consultations publiques pancanadiennes où les représentants de groupes d'intérêts tout comme les simples citoyens ont pu exprimer leurs opinions sur la manière dont le droit d'auteur devrait être repensé. Ce fut à nouveau une occasion de constater à quel point le débat demeure polarisé : d'une part les titulaires souhaitent s'assurer d'un revenu sur l'exploitation de leurs œuvres, d'autre part les utilisateurs réclament un assouplissement du régime du droit d'auteur pour favoriser un accès aux contenus qui soit en rapport avec les nouvelles possibilités du monde numérique.

Les bibliothèques se trouvent dans une situation particulière où leur mandat consiste d'abord et avant tout à donner accès aux contenus dans l'intérêt de la population présente et à venir. Les revendications en faveur de l'utilisation équitable n'ont pas pour motif de spolier les créateurs, mais bien d'assurer le rayonnement de leurs œuvres et la préservation de celles-ci, et ce, au-delà des possibilités et obligations du marché.

L'ASTED a fait part de sa position lors d'une assemblée générale tenue à Montréal le 30 juillet, puis dans le cadre d'une table ronde à Québec le 24 août. Un mémoire a par ailleurs été déposé et l'évolution de la question sera suivie de près.

\*\*\*

L'ASTED n'est donc pas à court de projets. Mieux, elle ne manque pas de collaborateurs enthousiastes pour assurer le déroulement efficace de ses activités. Je remercie les membres des divers comités pour leur disponibilité et leur générosité; nos partenaires des milieux documentaires et d'au-delà pour leur ouverture et les échanges qu'ils rendent possibles. Je suis également reconnaissant aux membres du conseil d'administration pour leur appui et plus particulièrement à notre présidente, Sylvie Thibault, pour ses précieux conseils. Enfin, je ne saurais passer sous silence l'excellent travail de mes collègues au secrétariat de l'ASTED : Pierre Di Blasio, Ghislain Plante et Nadia Riffi.

Francis Farley-Chevrier

## Rapport d'activités des comités

### Comité des publications

**Daniel Boivin**, Président

#### Membres du comité :

Danielle Boisvert  
Geneviève Cadieux  
Olivier Charbonneau  
Robert Chiasson  
Jean-Pierre Germain  
Jean-Marc Lynch

Le comité a tenu deux (2) réunions formelles au cours de l'année (18 mars 2009, 28 octobre 2009).

De plus, les membres du comité ont été appelés à participer à des rencontres de travail avec le directeur général de l'ASTED, avec les responsables de projets commandités par l'ASTED et avec les auteurs de manuscrits en préparation ou sous étude.

#### 1. Publications

Les Éditions ASTED auront lancé trois ouvrages au cours de la période, il s'agit de :

*Le Roman historique à travers les siècles*, d'Yvon Allard ;

*Guide pratique pour l'élaboration d'un thésaurus documentaire*, de Michèle Hudon ;

*Le Développement de l'intelligence informationnelle*, collectif sous la direction de Danielle Boisvert ;

#### 2. Suivi de publications en préparation

*Un aveugle dans la bibliothèque*, Dany Laferrière (hors commerce)

*Version française de la WebDewey*

*Lire à des enfants* (nouvelle édition)

#### 3. Étude de projets en développement

*Les missions des bibliothèques publiques autonomes du point de vue des élus municipaux québécois : une étude de cas* (Dominique Gazo)

*Guide sur les systèmes de gestion intégrée de bibliothèques*, Tristan Müller

*Pour une gestion adaptée des services documentaires*. Nouvelle édition (Jean-Marc Alain)

*Guide pratique d'acquisition de ressources électroniques*

*Recueil d'activités pour la lecture chez les enfants* (S. Michaud)

## Comité du bulletin *Les Nouvelles de l'ASTED*

Le bulletin paraît toujours cinq fois par année mais est disponible maintenant directement sur le site portail de l'ASTED. La nouvelle version électronique a permis de réduire non seulement le temps de production et le délai de livraison mais aussi les coûts de fabrication et de diffusion.

Depuis 2007-2008, il n'y a plus de comité du bulletin mais un rédacteur principal engagé à contrat par l'ASTED. Le recrutement de membres pour ce comité était devenu fort difficile. Plusieurs collaborateurs des milieux documentaires sont plutôt invités, par le responsable du bulletin, à communiquer pour chaque numéro des informations, des notices biographiques, des contenus, des photos et des nouvelles. Le rédacteur principal produit en plus pour chaque numéro un certain nombre de textes, fait le montage des différents contenus, la mise en forme, la recherche d'informations et de photographies ainsi que la mise en ligne. La correction des textes et l'approbation de chaque épreuve sont toujours sous la responsabilité du directeur général de l'association. Un courriel informe les membres de la disponibilité de chaque numéro du bulletin dès sa mise en ligne.

Le principal fait marquant de l'année 2008-2009 est le passage du bulletin au format tabloïd (portrait) 27,94 x 43,18 cm pour le volume 28 paraissant en 2009 et l'utilisation des nouvelles couleurs adoptées par l'association. Ce nouveau format a permis d'offrir un produit de diffusion renouvelé, de réduire de façon importante le nombre de pages de chaque numéro du bulletin, d'intégrer un plus grand nombre de lignes par page et d'augmenter l'espace pour le graphisme, les annonces et les photographies.

Le second fait marquant a été de présenter dans trois numéros une série d'articles portant sur la crise économique vécue en 2008-2009 et ses divers impacts sur le monde du livre, des journaux et périodiques de même que sur les milieux documentaires.

Le troisième fait marquant est l'arrivée d'un collaborateur spécial en la personne d'Yvon-André Lacroix, en résidence à Paris, qui a accepté de produire un certain nombre d'articles sur ses découvertes culturelles et bibliothéconomiques en Europe, principalement en architecture et en aménagement des bibliothèques.

Merci à toutes ces personnes qui ont apporté leur collaboration en 2008-2009.

Jean-Marc Alain, pour le **Comité du bulletin**

## Comité de rédaction, *Documentation et bibliothèques*

Michèle Hudon, directrice  
Gaston Bernier  
Denis Boisvert  
Gilles Gallichan  
Patrice Landry  
Sabine Mas  
James Turner  
Isabelle Boin-Serveau, secrétaire de rédaction

À la suite de l'excellent travail de planification accompli par Gaston Bernier, directeur par intérim au cours de l'année 2007-2008, l'année 2008-2009 s'est déroulée normalement et sans incidents pour la revue *Documentation et bibliothèques*. La recherche d'auteurs et de thèmes à aborder, l'évaluation et la révision des manuscrits soumis et la production de quatre livraisons trimestrielles dans des délais acceptables ont été les principales préoccupations de l'équipe de rédaction.

### Composition du comité de rédaction

On se souviendra qu'un changement de garde à la direction de la revue avait eu lieu en juin 2008, avec l'arrivée de la soussignée. Trois membres de l'ancien comité de rédaction ont accepté de poursuivre leur travail : Gaston Bernier, Gilles Gallichan et James Turner. Denis Boisvert (Bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski), Patrice Landry (Bibliothèque nationale de Suisse) et Sabine Mas (Professeure adjointe à l'EBSI) ont accepté d'occuper les postes vacants.

### Réunion du comité de rédaction

Les membres du comité de rédaction communiquent entre eux par courrier électronique. Ils se sont réunis une seule fois cette année, soit le 5 mars 2009, à Montréal. La rencontre a notamment permis aux nouveaux membres du comité de faire connaissance. L'essentiel de la rencontre a porté sur le rôle des membres du comité de rédaction, sur la répartition des tâches et sur la planification des volumes 55 (2009) et 56 (2010) de la revue.

Par ailleurs, la directrice et la secrétaire de rédaction se sont rencontrées en décembre 2008 à Québec pour discuter des délais de publication de la revue, ainsi que de la nécessité d'y accroître le nombre d'annonceurs.

### Les quatre livraisons

Les deux derniers numéros du volume 54 (2008) et les deux premiers du volume 55 (2009), publiés pendant la période couverte par ce rapport annuel, totalisent 194 pages. Treize articles de fond, cinq textes courts (Chroniques) et 14 comptes rendus d'ouvrages y ont été publiés. De plus, l'index annuel des auteurs et des sujets a été inclus au dernier numéro du volume 54 (octobre-décembre 2008).

## Perspectives pour 2009/10

Sur le plan éditorial, les perspectives pour la prochaine année sont excellentes. Le dernier numéro du volume courant (octobre-décembre 2009) sera un numéro thématique portant sur les liens entre muséologie et sciences de l'information ; le contenu de ce numéro, réalisé avec la collaboration d'une rédactrice invitée, résulte d'un appel d'articles largement diffusé. La formule est intéressante et il est prévu qu'au moins un autre numéro thématique sera publié dans le volume 56 (2010).

Une rencontre du Comité de rédaction se tiendra durant le Congrès des milieux documentaires, au mois de novembre 2009. Les points suivants seront discutés lors de cette rencontre et au cours de la prochaine année : les délais de publication de la revue, les annonceurs et la publicité dans *DB*, la diffusion sous forme numérique, les liens à établir avec la revue *Argus* et la *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*.

## Remerciements

Les membres du comité de rédaction remercient sincèrement les auteurs d'articles et de comptes rendus qui ont acheminé leurs textes en cours d'année, soit de manière spontanée ou en réponse à une invitation. Nos remerciements vont également à l'équipe de production (secrétaire de rédaction, correctrices, traducteurs, graphiste, etc.) qui offre un soutien solide et très professionnel. Finalement, nos remerciements au personnel du secrétariat de l'ASTED et à son directeur général pour leur intérêt envers la revue et pour leur gestion efficace des aspects financiers et logistiques de la publication et de la distribution.

Michèle Hudon  
Directrice, *Documentation et bibliothèques*  
27 août 2009

## Comité sur le droit d'auteur

L'activité principale du Comité sur le droit d'auteur fut sa participation au processus de réforme de la loi canadienne. En effet, le gouvernement fédéral a lancé une série de consultations nationales. L'ASTED y fut représentée à la consultation publique de Montréal, ainsi qu'à la consultation privée de Québec. De plus, l'ASTED a déposé un mémoire sur sa position sur la réforme du droit d'auteur. Ce rapport est disponible dans le site Internet de l'ASTED.

Dans un autre ordre d'idées, le Comité sur le droit d'auteur est fier de compter sur l'apport d'un nouveau membre, monsieur Philippe Sauvageau. Monsieur Sauvageau amène une perspective de fond aux travaux du comité. Si d'autres membres de l'ASTED sont intéressés à participer aux travaux du Comité du droit d'auteur, ils sont invités à communiquer avec le président du Comité.

Finalement, le Comité attend de pied ferme un éventuel projet de loi sur la réforme du droit d'auteur. Le gouvernement fédéral conservateur a clairement indiqué son intérêt à déposer une loi à cet effet avant les Fêtes. Il y aura sûrement encore une autre série de consultations publiques en lien avec les propositions concrètes de cette loi éventuelle.

Olivier Charbonneau  
Université Concordia

## Fonds de recherche Hubert-Perron

Membres du jury de sélection : Gilles Deschatelets et Richard Greene

La récipiendaire de la bourse de recherche et de développement Hubert-Perron cette année fut Sarah de Bogui, chef de la Bibliothèque des livres rares de l'Université de Montréal pour son projet « Répertoire du patrimoine documentaire des bibliothèques publiques ». Ce projet cherchera à améliorer notre connaissance de l'étendue, de la nature et de la localisation des documents à valeur patrimoniale dans les bibliothèques québécoises.

Le montant de la bourse accordée est de 5 000\$.

## Prix Alvine-Bélisle

Président : Félix Guénette

Membres du jury : Linda Clermont, Lucie Dion, Johanne Lavoie, Line Rajotte

Au moment de mettre sous presse, le jury n'avait pas encore arrêté la liste des finalistes.

Le nom du lauréat sera toutefois dévoilé le vendredi 20 novembre au Salon du livre de Montréal.

## Rapport d'activité des sections

### Section santé de l'ASTED

La section santé a été peu active au cours de la dernière année en raison de la difficulté rencontrée pour mettre en place un nouvel exécutif à la suite du départ de ses membres au cours de 2008. À l'occasion du Premier Congrès des milieux documentaires, une assemblée de la section sera convoquée afin de nommer une nouvelle équipe.

Cela dit, des membres de la section santé ont été actifs l'hiver dernier dans le cadre du dossier du droit de reprographie, à la suite de questions et d'inquiétudes exprimées par plusieurs membres de la section. Un groupe de travail a été établi en collaboration avec le président du comité du droit d'auteur, Olivier Charbonneau, afin d'élaborer un guide de bonnes pratiques en matière de droit d'auteur dans le milieu documentaire de la santé. Le résultat final devrait paraître à la fin de l'automne.

### Section des bibliothèques gouvernementales et parapubliques

Lors de sa réunion du 3 avril 2009, le Conseil d'administration de l'ASTED a créé une section consacrée aux bibliothèques gouvernementales et parapubliques afin de donner aux personnes qui travaillent dans ces milieux documentaires un lieu de rassemblement, d'échanges et de réseautage.

Cette nouvelle section est ouverte à toute bibliothèque, centre de documentation ou centre d'archives de ministère ou organisme gouvernemental (provincial, fédéral ou municipal) dont le mandat est prioritairement d'offrir des services documentaires au personnel des fonctions publiques ou parapubliques. Sa mission est d'offrir une structure souple où le personnel des milieux documentaires gouvernementaux pourra se rencontrer, échanger et partager sur les plans de la coopération, du transfert d'expertise, de l'innovation et du marketing.

On prévoit organiser d'une première rencontre dans le cadre du Congrès des milieux documentaires de novembre 2009 afin d'élire un exécutif et mettre sur pied un moyen de communication pour les membres de la section tel forum électronique, blogue, ou bulletin électronique.

Susanne Brillant  
Bibliothèque de l'Assemblée nationale

## Rapport d'activités des délégations

### Table inter-associative des milieux documentaires et archivistiques du Québec (TAMDAQ)

Au cours de la dernière année, l'ASTED a présidé cette table de concertation qui regroupe les huit associations suivantes :

- Association professionnelle des techniciennes et des techniciens en documentation du Québec (APTDQ)
- Association des archivistes du Québec (AAQ)
- Association des bibliothécaires du Québec / Quebec Library Association (ABQLA)
- Association « Les bibliothèques publiques du Québec » (BPQ)
- Association pour la promotion des services documentaires scolaires (APSDS)
- Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)
- Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ)
- Réseau BIBLIO du Québec

Par la force de la conviction de ses représentants, TAMDAQ a donné lieu à des développements et à des réalisations qui démontrent que la concertation favorise l'émergence de nouvelles pratiques et de nouvelles approches nous permettant aujourd'hui d'envisager l'avenir du milieu associatif différemment.

La tenue du premier Congrès des milieux documentaires du Québec, ayant comme thème : Investir le monde numérique, illustre parfaitement les bienfaits de la mise en commun de nos ressources et de nos idées en vue d'en arriver à organiser des activités d'envergure qui nous rassemblent et qui nous motivent à une époque charnière de notre développement collectif. Les défis qui nous attendent au cours des prochaines années sont énormes et pour y faire face les participants à cette Table établissent à chaque année des priorités d'intervention qui sont par la suite partagées et discutées par les membres de chacune des associations au sein de leurs instances et de leurs comités à partir de leurs propres intérêts. L'efficacité d'une telle concertation est à ce jour démontrée. « S'entendre pour agir de concert », porte ses fruits ici comme ailleurs.

Les champs d'intervention suivants ont alimenté les échanges et les discussions en 2009 afin de nous permettre de réfléchir, d'intervenir et d'agir comme porte-parole du milieu inter-associatif québécois :

- **Tenue et organisation du premier Congrès des milieux documentaires du Québec** qui aura lieu du 11 au 14 novembre 2009 au Palais des Congrès de Montréal.
- **Vers un réseau numérique culturel au Québec** : envoi d'une lettre à la présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, suite à la réunion du 16 avril 2009. Lettre dans laquelle nous formulons notre volonté d'appuyer et de soutenir tout projet collectif de numérisation afin d'en arriver à créer une véritable infrastructure numérique dédiée aux patrimoines culturels et scientifiques du Québec.

Pour faire suite à cette demande, La présidente-directrice générale de BAnQ, dans une lettre datée du 6 mai 2009, invitait le Président de TAMDAQ, Denis Boisvert, à faire partie du nouveau comité multidisciplinaire mis sur pied en vue de créer un réseau québécois de numérisation patrimoniale.

- **Gestion des droits d'auteur** : Francis Farley-Chevrier a fait le point sur les enjeux entourant l'élaboration d'un nouveau projet de loi au cours des deux réunions qui ont eu lieu en 2009 : soit le 16 avril à Montréal et le 19 octobre à Québec.
- **Formation du personnel et question de la relève** : les représentants du milieu inter-associatif ont à nouveau démontré un grand intérêt à cet égard en portant une attention particulière aux travaux du Sommet sur l'avenir des ressources humaines qui s'est déroulé à Ottawa en octobre 2008. Par ailleurs, des propositions ont été formulées afin de favoriser la mise sur pied de programmes de formation répondant davantage aux besoins spécifiques des différents milieux documentaires et archivistiques du Québec comme l'offre de cours à distance pour mieux répondre aux besoins en main-d'œuvre en région. Des échanges et des discussions ont suivi entre les représentants de l'APTDQ et les responsables de programmes rattachés aux cégeps qui offrent encore un enseignement dans le domaine des Techniques de la documentation ou bien encore au sein du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport. La révision du programme fait présentement l'objet de travaux de ce côté.

Les résultats d'une enquête sur les départs à la retraite au sein du personnel des bibliothèques de la Ville de Montréal ont été déposés par Michel Claveau, chef des activités regroupées du Service des bibliothèques.

Au cours de la dernière rencontre de la Table qui a eu lieu le 19 octobre à Québec, les membres présents ont discuté de l'organisation et de la tenue du deuxième Congrès des milieux documentaires du Québec, celui de 2010. Il est permis de croire que tous les intervenants du milieu associatif québécois participeront à son organisation. Nous ne pouvons que nous réjouir d'être en présence d'acteurs de plus en plus persuadés qu'il nous appartient de définir des espaces documentaires et archivistiques collectifs dans le respect de l'identité, de la mission et des moyens de chaque association ou corporation qui participe à la noble définition de services aussi essentiels dans cette société du savoir où les bibliothèques et les divers milieux documentaires sont bien loin d'être accessoires.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les représentants des organisations qui ont participé à nos rencontres et à nos échanges et qui n'ont pas hésité à adopter des moyens d'action pour faire en sorte que « ça bouge dans nos milieux respectifs ».

Pour la prochaine année, il appartiendra à la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec de présider la TAMDAQ.

Denis Boisvert  
Directeur, Service de la bibliothèque de l'UQAR

## Comité canadien de catalogage (CCC)

**NOM DU PRÉSIDENT:** Alain Bélair

### COMPOSITION DU COMITÉ :

Alain Bélair, membre ASTED  
(Directeur du traitement documentaire et de l'approvisionnement)  
Services documentaires multimédia

**NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES AU COURS DE L'ANNÉE :** Une (16 janvier 2009)

### BILAN DES ACTIVITÉS, TRAVAUX ET ÉTUDES CONDUITES :

Révision des RCCA2 (RCCA3) qui a évolué pour devenir le **RDA**  
(*Resource Description & Access*)

Les membres du CCC ont continué de réviser les travaux du *Joint Steering Committee (JSC) for Revision of Anglo-American Cataloging Rules* qui suit dans les grandes lignes le plan stratégique dont l'aboutissement a culminé avec la **publication officielle du RDA en novembre 2009**. Toutes les recommandations du comité du CCC n'ont pas été acceptées par le JSC. Certains points pourront être considérés à la lumière des tests réalisés. Notons que la publication en langue anglaise a été finalisée, mais que *la traduction en français n'existe pas encore*.

Le RDA est passé à une phase de test. Les bibliothèques nationales de l'Australie, du Royaume-Uni, la Library of Congress, ainsi que celle du Canada devraient tester durant au moins 6 mois la nouvelle norme. D'autres institutions nationales américaines dont la National Agricultural Library, et la National Library of Medicine devraient également implanter la norme. Les institutions qui participeront aux tests donneront des rétroactions au Joint Steering Committee. Les tests sont encore en cours.

### ACTIVITÉS EN COURS :

Les travaux du CCC s'inscrivent dans la diffusion de la norme. Au Québec, Madame Pat Riva de Bibliothèque et Archives nationales du Québec a prévu des séances d'information portant sur le RDA.

### PERSPECTIVES DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2009-2010 :

Le premier congrès des milieux documentaires du Québec prévu du 11 au 14 novembre 2009 permettra de mieux faire connaître la norme. Madame Riva animera deux ateliers :  
Les dessous de la norme RDA : les modèles conceptuels FRBR et FRAD dans l'univers bibliographique et RDA à l'horizon. (12 novembre)

### COMMENTAIRES

Il est possible d'en savoir plus sur le RDA en consultant le :

<http://www.rda-jsc.org/rda.html>

## Comité canadien du MARC

**NOM DU PRÉSIDENT(E)** : Pat Riva (représentante de la CLA)

### COMPOSITION DU COMITÉ :

Gaston Fournier, Greg Whitney (représentants de l'ASTED)  
 Pat Riva, Trina Grover (représentantes de la CLA)  
 Margaret Stewart, Bill Leonard (représentants de BAC)  
 Maureen Killeen (représentante d'AG-Canada)  
 Paula Warsaba (représentante du Bureau canadien des archivistes)

### NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES AU COURS DE L'ANNÉE:

Une téléconférence le 20 janvier 2009 et une réunion tenue le 7 juillet 2009 à la École polytechnique de Montréal.

### BILAN DES ACTIVITÉS, TRAVAUX ET ÉTUDES CONDUITES :

Comme d'habitude, les membres du Comité ont étudié les diverses propositions de modification et les documents de discussion qui ont été présentés à la réunion du MARBI de janvier 2009 et à celle de juin 2009, dans le but d'amender le Format MARC21. MARBI est un comité de l'American Library Association supervisant les modifications apportées au Format MARC21. En 2009, il y a eu dix propositions de modification et six documents de discussion présentés au MARBI (vous pouvez consulter tous les documents à l'adresse suivante: <http://www.loc.gov/marc/development.html>). Encore cette année, plusieurs propositions furent présentées pour accommoder le Format MARC21 aux nouvelles règles de catalogage (RDA : Ressources : description et accès) dont la mise en œuvre est prévue pour la fin de 2009. Après l'Allemagne qui avait soumis des propositions l'an passé, c'est maintenant au tour de l'Espagne de le faire cette année. Cela démontre une tendance à l'acceptation du Format MARC21 et à l'abandon des Formats MARC nationaux comme norme d'encodage.

### ACTIVITÉS EN COURS :

La mise à jour no 9 des Formats MARC21 devrait être diffusée par Bibliothèque et Archives Canada à l'automne 2009 et les pages en français du site de BAC sur la Norme MARC devraient être mises à jour (<http://www.collectionscanada.gc.ca/marc/040010-235-f.html>).

### PERSPECTIVES DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2009-2010 :

Les membres du Comité canadien du MARC se rencontrent une fois par année, normalement au mois de juin avant la conférence annuelle de la ALA (American Library Association), puisque la réunion principale du comité MARBI a toujours lieu dans le cadre de cette conférence. Tout au cours de l'année et sur une base régulière, ils communiquent aussi par courriel. Une bonne partie de l'agenda du comité dépend donc des propositions futures qui seront présentées à la réunion du MARBI de janvier 2010 et également à celle de juin 2010.

### COMMENTAIRES

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous voulez obtenir plus de détails ou si vous avez des questions ou commentaires sur le travail du Comité.

## Comité consultatif sur le Tarif des livres de bibliothèque

Jacqueline Labelle, directrice générale, Réseau BIBLIO de la Montérégie

Le Tarif des livres de bibliothèques n'a pas fait l'objet d'une augmentation cette année. Nous bénéficions de cette situation depuis quelques années déjà et espérons que Postes Canada continuera de soutenir de la sorte nos activités pour les années à venir.

## Section santé au Comité de l'information en sciences de la santé de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST)\*

Carole Brault (représentante de la Section santé de l'ASTED depuis avril 2009).

Bibliothèque scientifique nationale du CNRC ainsi qu'éditeur scientifique canadien – les Presses scientifiques du CNRC – , l'ICIST est un partenaire important des bibliothèques universitaires et des bibliothèques médicales du Canada. Rappelons que les bibliothèques du secteur de la santé sont les seules bibliothèques à avoir une représentation auprès de la direction de l'ICIST.

À la suite du dernier budget fédéral, le CNRC annonçait des coupures budgétaires de 70% à l'ICIST dont 50% à la Bibliothèque scientifique nationale. En avril dernier, dans une lettre adressée au directeur général du CNRC, le docteur Pierre Coulombe, l'ASTED - à la demande de la Section santé - faisait part de son inquiétude quant à l'impact de ces coupures. Francis-Farley Chevrier écrivait :

*[...] l'augmentation éventuelle des frais de plusieurs services ainsi que la privatisation des Presses scientifiques du CNRC auront un impact négatif sur la capacité des professionnels de la documentation de soutenir les activités des chercheurs, activités dont les résultats sont appelés à profiter à la population canadienne.[...]*

Au cours des derniers mois, l'ICIST a procédé à des consultations auprès de sa clientèle (bibliothèques scientifiques et médicales, universités, associations, entre autres) à travers le Canada. Cette consultation vise à établir les prochaines orientations stratégiques de l'ICIST. La prochaine réunion se tiendra en décembre 2009.

\* « À titre d'organe consultatif, le Comité fournit à l'ICIST des conseils spécialisés sur les plans, les priorités, les programmes et les services de l'ICIST à l'intention des milieux de la santé et de la recherche médicale » (<http://cisti-icist.nrc-cnrc.gc.ca/fra/services/icist/bibliotheques-sante/comite/index.html>).

## Commission canadienne sur le droit de prêt public

La CDPP est une commission indépendante sous l'égide du Conseil des arts du Canada qui gère un programme de reconnaissance et soutien à la culture écrite du Canada. Ce programme distribue des paiements aux auteurs canadiens en reconnaissance de la présence de leurs livres dans les bibliothèques publiques. Elle est administrée par des représentants du milieu des bibliothèques, des éditeurs et des auteurs, sous l'égide du Conseil des arts du Canada. L'ASTED y est représentée aux réunions trimestrielles de l'exécutif et aux réunions bisannuelles plénières de la Commission.

Un des défis majeurs de la CDPP consiste à gérer la croissance annuelle du nombre d'oeuvres éligibles à son programme, pour une quantité fixe de fonds. Ainsi, la commission a déployé une stratégie de gestion de la croissance. Auparavant, chaque oeuvre éligible recevait un paiement fixe tout au long de la vie de l'auteur, tandis que maintenant, la stratégie de gestion de la croissance offre une somme décroissante au fil des ans pour chaque oeuvre d'un auteur.

Par ailleurs, les fonds octroyés à la CDPP sont liés aux allocations totales qu'obtient le Conseil des arts du Canada en vertu d'une entente administrative. Cette entente sera à renégocier dans les prochaines années. D'ailleurs, le Conseil des arts s'est vu reconduire une enveloppe budgétaire supplémentaire de 25 millions de dollars pour 5 ans. En vertu de l'entente administrative, la Commission pourra conserver son niveau actuel de financement.

Dans un autre ordre d'idées, le Comité sur les livres électroniques a poursuivi ses travaux. Puisque ce domaine est encore naissant au Canada, le mandat de ce comité fut légèrement modifié pour offrir une veille stratégique du domaine afin de renseigner la Commission sur tout développement de l'offre éditoriale de livres électroniques au Canada qui pourrait avoir un impact sur son programme.

Finalement, un comité fut formé pour organiser les célébrations du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Commission, qui auront lieu en septembre 2011.

Olivier Charbonneau  
Université Concordia

## Coalition en faveur des bibliothèques scolaires

Les activités ont consisté essentiellement à notre participation à la Table de consultation du MÉLS sur le Plan d'action sur la lecture. Une seule rencontre a eu lieu, par visioconférence, le 6 février 2009, animée pour la première fois par le nouveau sous-ministre, monsieur Alain Veilleux. Les principaux points à l'ordre du jour portaient sur la présentation d'un plan de communication triennal, du rapport d'évaluation des trois premières années du Plan d'action et finalement, le renouvellement du Plan d'action, de 2008 à 2011.

### 1. Plan de communication triennal

Durant l'année scolaire 2008-2009, deux volets furent privilégiés, soit l'importance du rôle de la famille dans le développement du goût de la lecture et la promotion de la carrière de bibliothécaire en milieu scolaire auprès des étudiants en éducation et auprès des cadres scolaires. Cette année, les communications viseront plus spécifiquement les adolescents. Et l'an prochain, les messages auront une portée plus générale et insisteront sur l'importance de la lecture.

### 2. Rapport d'évaluation du Plan d'action 2005-2008<sup>1</sup>

Monsieur Veilleux a présenté les trois points qui ressortent du rapport, soit :

- Les investissements : 98 % des sommes ont été dépensées. Certaines écoles ont investi plus que les sommes allouées; quelques-unes cependant n'ont pas investi les montants attendus.
- La formation continue : Au chapitre des camps de lecture, même si ceux-ci ont obtenu beaucoup de succès et que le taux de satisfaction des participants est élevé, on constate que les retombées sont minimales, à cause du faible taux de personnes rejointes. Il faut donc repenser de nouvelles stratégies.
- Les stratégies pédagogiques : Les parents constituent des médiateurs incontournables et ils doivent être sensibilisés à ce rôle auprès de leurs enfants, car on a constaté que plusieurs enfants, dans plusieurs milieux, n'ont un premier contact avec le livre que lorsqu'ils entrent en préscolaire.

### 3. Renouvellement du Plan d'action 2008-2011

Monsieur Veilleux a insisté sur le fait que le Plan d'action sur la lecture fait partie intégrante du Plan d'amélioration du français. Deux guides sur la lecture et l'écriture ont été publiés à l'intention du personnel scolaire. Les directeurs d'établissement devraient être des leaders dans la mise en œuvre des Plans d'action. Les enseignants, quant à eux, sont invités à se doter d'un plan de formation en français. Des conseillers pédagogiques en français seront engagés pour soutenir ces derniers dans l'application du programme. Finalement, chaque commission scolaire sera invitée à adopter une politique linguistique, dans tous ses aspects.

Un programme de recherche, doté d'un budget de 2M\$/an, a aussi été confié au Fonds québécois de la recherche. Les recherches porteront sur l'écriture mais une attention spéciale sera apportée

<sup>1</sup> <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=820>

Écrire un texte une fois par semaine dans les écoles

[http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation\\_jeunes/GuideEcrireEcolesPrimSec.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation_jeunes/GuideEcrireEcolesPrimSec.pdf)

Lire quotidiennement dans les écoles primaires et secondaires

[http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation\\_jeunes/GuideLireEcolesPrimSec.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation_jeunes/GuideLireEcolesPrimSec.pdf)

<http://www.mels.gouv.qc.ca/lecture/>

<http://www.mels.gouv.qc.ca/lecture/index.asp?page=florilege>

sur le lien entre l'écriture et la lecture. Ces recherches, probablement des recherches-actions, seront menées par des équipes de chercheurs universitaires et seront échelonnées sur trois ans.

Le nouveau Plan d'action sur la lecture s'articule autour des cinq axes suivants :

### **3.1 Des ressources variées et de qualité pour les bibliothèques scolaires :**

La mesure 30270 pour l'achat de livres de bibliothèque fait partie des règles budgétaires auxquelles les commissions scolaires et écoles doivent se soumettre. Et dorénavant, le MÉLS se soumettra aux exigences de la loi 51. Un suivi sera donc effectué auprès des libraires pour vérifier les achats des écoles.

### **3.2 L'embauche de bibliothécaires :**

Depuis septembre 2008, 25 bibliothécaires ont été engagés. Un projet de formation à distance est aussi en développement pour former des futurs bibliothécaires en régions plus éloignées.

### **3.3 Le développement d'habitudes durables et des habiletés en lecture :**

À ce chapitre, l'accent sera mis sur la formation des enseignants au continuum en lecture, continuum issu de recherches australiennes. Cette formation se donne à partir des livres qu'on trouve à la bibliothèque de l'école... Il y a présentement six régions en action et les activités se déroulent à géométrie variable.

Trois camps de lecture se dérouleront simultanément de 2009-2011, soit un camp dans deux régions qui viseront les enseignants du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle du primaire à l'été 2009, un autre camp à l'été 2010 portera sur la thématique Lire pour apprendre, et finalement, les camps sur *La lecture à l'écran* se poursuivront aussi. De plus, les responsables des directions régionales du ministère ont formulé le souhait de recevoir la formation donnée dans les camps de lecture pour pouvoir eux-mêmes la dispenser dans leur région respective.

Le MÉLS veut continuer d'assurer une présence dans les Salons du livre et pour ce faire, s'associera aux CS des dites régions pour qu'elles participent à l'animation des kiosques en présentant les projets menés dans les différentes écoles.

### **3.4 L'engagement de la famille :**

Le ministère réfléchit aux moyens de développer les liens entre l'école et la famille. Des comités seront mis sur pied et une campagne de promotion s'ajoutera à ce volet.

### **3.5 Une dynamique régionale :**

Le MÉLS a déjà participé à cinq salons du livre. Les prix nationaux de reconnaissance en lecture ont été remis lors d'une journée d'activités à BAnQ, le 28 mai dernier. Depuis le début du Plan d'action, 600 projets ont été présentés par le milieu. Les projets sont publiés dans le Florilège et des vidéos seront en ligne bientôt.

Le sous-ministre a conclu la rencontre en nous faisant part d'un éventuel projet. En effet, le ministère réfléchit à l'idée d'inviter des associations à remettre à chaque année un prix national de reconnaissance. Ce pourrait être BAnQ la première année, la 2e, l'UNEQ, la 3e l'ANEL, etc. Et pourquoi pas? un prix des bibliothécaires?

Jocelyne Dion

## Comité consultatif des bibliothèques du Programme des services de dépôt du Gouvernement du Canada.

Louise Carpentier et Sylvie Nadeau.

### COMPOSITION DU COMITÉ :

Deux membres représentent actuellement l'ASTED : Louise Carpentier et Sylvie Nadeau.

### NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES AU COURS DE L'ANNÉE :

Une réunion a eu lieu les 24 et 25 août 2009, à Ottawa. De plus, deux réunions par téléconférence ont eu lieu soit le 10 février 2009 pour discuter de la dernière version de l'ébauche de l'Entente entre le Programme des services de dépôt (PSD) et les bibliothèques de dépôt, et le 23 juin 2009 pour discuter de l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité consultatif. Au cours de l'année, les membres du Comité consultatif ont reçu et transmis de l'information par courriels.

### BILAN DES ACTIVITÉS, TRAVAUX ET ÉTUDES CONDUITES :

Le projet principal du PSD pour l'année 2008 à 2009 fut la préparation de la nouvelle Entente entre le Programme des services de dépôt (PSD) et les bibliothèques de dépôt pour signature par l'autorité désignée dans l'organisation. Le PSD a consulté les membres du Comité consultatif à plusieurs reprises pour obtenir leur opinion sur certaines obligations plutôt problématiques pour les bibliothèques. La nouvelle entente était accompagnée des lignes directrices révisées pour la conservation des publications du gouvernement par les bibliothèques de dépôt universel et de dépôt sélectif. Elle a été envoyée sur un mini CD-ROM et était accompagnée d'une lettre couverture imprimée en français et en anglais.

En janvier 2009, le PSD a informé les bibliothèques que les ressources techniques et financières du Programme seront concentrées sur le projet d'intégration Web, lequel remplace l'initiative d'intégration des sites Web. Éventuellement les adresses génériques sur le site Web de Publications ([publications.gc.ca](http://publications.gc.ca)) seront mises à jour pour utiliser les nouvelles adresses génériques conformes à la Normalisation des sites Internet (NSI 2.0).

La Direction des éditions et du programme des services de dépôt a organisé une table ronde virtuelle en ligne via le site [www.Synthetron.com](http://www.Synthetron.com) dans le but d'améliorer ses programmes et de mieux servir la population. Le Directeur général de l'Asted, M. F. Farley-Chevrier, et Mme. L. Carpentier se sont joints aux représentants de la CREPUQ pour cette table ronde tenue en français le 10 mars 2009.

Lors de la réunion de 2009, les membres du Comité consultatif ont amorcé une discussion sur les questions suivantes:

Est-ce que les changements apportés aux sites web du gouvernement du Canada à la suite de la mise en œuvre des normes et lignes directrices de la normalisation des sites internet 2.0 posent des problèmes ou soulèvent des préoccupations dans la communauté des bibliothèques?

Est-ce que les bibliothèques ont pris une décision à savoir si elles ont l'intention d'acquérir, de cataloguer et de donner accès aux nouveaux formats électroniques tels que les séquences vidéo, les MP3, etc. et si oui, de quelle manière vont-elles procéder? À votre avis, est-ce que le PSD devrait inclure de telles ressources dans sa collection électronique?

Les bibliothèques de dépôt sont en quelque sorte les « gardiennes » de l'information gouvernementale. Advenant que les publications gouvernementales soient disponibles uniquement sous forme numérique, est-ce que les bibliothèques de dépôt seraient encore nécessaires? Est-ce que le PSD aurait encore une raison d'être dans un univers entièrement numérique? Dans l'affirmative, quel serait ce rôle?

Au cours de l'année 2009/2010, le PSD et le Comité consultatif des bibliothèques espèrent poursuivre les discussions et obtenir les commentaires des bibliothèques et du personnel des bibliothèques sur ces préoccupations.

**ACTIVITÉS EN COURS :**

Le comité agit à titre consultatif seulement. L'équipe de gestion du programme des services de dépôt est responsable de gérer le programme et de donner suite aux recommandations du comité consultatif s'il le juge approprié.

## Rapport de la trésorière

Marielle Yami

### **ASTED INC.**

Les états financiers de ASTED inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 rendent compte d'un bénéfice de 20 571 \$, similaire à celui réalisé l'année précédente. La baisse des revenus du perfectionnement s'explique par la tenue d'un moins grand nombre d'activités. Le colloque conjoint ASTED/CBPO de mai 2008 a donné à l'ASTED un bénéfice net de 42 772 \$. Quant aux charges, les variations de la plupart des postes s'expliquent par les dépenses encourues pour le Congrès de l'IFLA, dépenses qui n'ont pas excédé les revenus perçus pour le projet.

### **LES ÉDITIONS ASTED INC.**

Les états financiers des Éditions ASTED inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 indiquent un bénéfice de 15 189 \$, là aussi similaire à celui enregistré pour 2007. La variation dans les ventes de publications s'explique par la vente en 2007 de 1000 exemplaire de la 22<sup>e</sup> édition de la CDD à Électre. Le coût des publications vendues en est également le reflet. Les nouveautés Élaboration de politiques en milieux documentaires, Guide pratique du Répertoire de vedettes-matière de l'Université Laval et Le club de lecture : un parcours d'animation ont connu de bons départs, alors que la 22<sup>e</sup> édition de la CDD a fait l'objet de bonnes commandes.



# asted

Association pour l'avancement  
des sciences et des techniques  
de la documentation

2065, rue Parthenais, bureau 387  
Montréal (Québec) H2K 3T1

Téléphone : (514) 281-5012  
Télécopieur : (514) 281-8219  
Courriel : [inf@asted.org](mailto:inf@asted.org)  
<http://www.asted.org>